



CAMPUS SAINT-ANTOINE

Brevet professionnel Aménagements paysagers

Le titulaire du BP Aménagements Paysagers est un technicien du paysage spécialisé dans les travaux d'entretien et de création des parcs et jardins

Public

Jeunes de 16 à 29 ans (titulaire a minima d'un CAP idéalement en paysage)

Il est conseillé pour suivre cette formation d'avoir :

- Une attirance pour une profession polyvalente, dynamique et en essor.
- Un attrait pour un métier de l'environnement en lien avec le monde végétal et la biodiversité.
- Le goût pour la création.

Débouchés

Chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux dans les domaines de la création et de l'entretien des secteurs privés et publics.

Prérequis

Formation : Accessible après le CAP Jardinier Paysagiste ou équivalent

Objectifs

A l'issue de la formation, vous saurez :

- Organiser un chantier d'aménagement : Permettre un déroulement optimal du chantier d'aménagement dans le respect de la sécurité des personnes et de l'environnement
- Mettre en place et entretien des végétaux : Installer et maîtriser la composante végétale d'un aménagement dans une perspective agro-écologique
- Mettre en place des infrastructures : Installer et maintenir en état les infrastructures d'un aménagement paysager dans une perspective de durabilité

Suite de parcours

Formation complémentaire : Spécialités existantes en élagage, maçonnerie, terrains de sports, paysagisme d'intérieur

Durée

- La formation se déroule sur 2 ans
- La périodicité en entreprise est d'environ 1 semaine sur 2
- La formation se déroule à l'UFA sur 23 sessions de 35h, soit 805 heures

Méthodes mobilisées

- Formation axée sur des situations concrètes et tournée vers le monde du végétal, avec un approfondissement professionnel
- Formation essentiellement sur plateaux techniques
- Accompagnement personnalisé par un référent pédagogique et un référent éducatif

Moyens pédagogiques

- Un domaine de **14 hectares** bordé d'une forêt qui offre des **plateaux techniques grandeur nature**
- Un réseau de partenaires sur le territoire
- Des petits effectifs **permettant un accompagnement personnalisé**
- Un accompagnement global de chaque apprenti : suivi pédagogique, suivi éducatif par une équipe d'éducateurs dédiés

Modalités d'évaluations

- Formation diplômante en CCF (Contrôle en Cours de Formation)
- Formation au Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES)
- Formation diplômante en UC (Unités Capitalisables)
- Possibilité de valider par [bloc de compétences](#) – Chaque unité peut être acquise indépendamment et sa validation est valable pour une durée de 5 ans.

Tarifs

- Aucun coût pédagogique pour l'apprenti
- Pour les employeurs privés = coût pédagogique pris en charge par l'OPCO de rattachement – nous contacter pour plus de précision
- Pour les employeurs publics = coût pédagogique partiellement pris en charge par le CNFPT (3000 € par an) et par l'employeur (3250 € par an)
- Les frais d'hébergement et/ou de restauration sont à la charge de l'apprenti : nous consulter pour en savoir plus.

Modalités d'accès

- Sur entretien, suivi d'un temps d'essai sur nos plateaux techniques
- Pour en savoir plus et prendre rendez-vous, contactez-nous ou rendez-vous à nos journées portes ouvertes

Délais d'accès

- Suite à l'entretien d'admission, une réponse est apportée au futur apprenant dans un délai de 15 jours
- Inscription possible jusqu'en décembre – sous réserve des places disponibles

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap. La référente Handicap est Mme Ruggieri qui est joignable à l'adresse mel suivante: responsable_handicap_stantoine@apprentis-auteuil.org et par téléphone au 01 69 63 28 56.

Equivalences et Passerelles

Contactez-nous

Résultats de la session de formation

Indicateurs de résultats Promotion 2018-2020 disponible sur le site web

10 jeunes inscrits en 2ème année BP Aménagements paysagers

Les + de la formation :

- ✓ **Un domaine de 14 hectares bordé d'une forêt qui offre des plateaux techniques grandeur nature**
- ✓ **Un réseau de partenaires sur le territoire**
- ✓ **Des petits effectifs permettant un accompagnement personnalisé**
- ✓ **Un accompagnement global de chaque apprenti : suivi pédagogique individualisé mais aussi suivi éducatif par une équipe d'éducateurs dédiés**

Contacts :

Secrétariat UFA :

Tél : 01 69 63 35 70

Ouverture de 8H30 à 12H et 13H15 à 17H00 (sauf Vendredi après-midi ouvert jusqu'à 16H)

Mise à jour – novembre 2021